

Budget et calendrier prévisionnels

à compléter par le responsable du projet et à retourner avec le formulaire de candidature

Établissement porteur (préciser) :	
Titre du projet:	

**Important : Compléter uniquement les cellules Blanches.
Signaler à votre correspondant AUF toute insertion ou suppression de ligne**

Rubrique	N° action	Calendrier		Description sommaire <i>(Ex: Mission réunion synthèse travaux 1ère année et analyse étude comparative)</i>	Nom du bénéficiaire <i>(Ex: Mme ___)</i>	Mobilité		Dépenses BUDGÉTÉES €			Totaux €		
		Année	Mois			Pays d'origine	Pays d'accueil	Détail du calcul <i>(Ex: 2 jours * 110 Euros + Billet avion 500 Euros)</i>	Part AUF €	Autre finance-ment €	Total AUF		Total Autre fin.
1 - Missions d'enseignement, de recherche, d'expertise, de réunions <i>Billets d'avion au meilleur coût. Frais de séjour ne pouvant dépasser le barème AUF en vigueur à la date de notification, soit par jour, 140 € au Nord et 110 € au Sud. Frais de séjour plafonnés à 21 jours.</i> <i>40% au maximum de la totalité des crédits attribué</i>	1											0 €	0 €
	1.1	1 ^{re} année											
	1.2												
	1.3												
	1.4												
	1.5												
	1.6												
	1.7												
	1.8												
	1.9												
	1.10												
	1.11	2 ^{de} année											
	1.12												
	1.13												
	1.14												
	1.15												
	1.16												
	1.17												
	1.18												
	1.19												
1.20													
2 – Allocations à la mobilité de M2R ou doctorat <i>Billets d'avion au meilleur coût. Allocation ne pouvant dépasser le barème de l'AUF en vigueur à la date de notification (voir barèmes AUF dans « Document de présentation »)</i>	2											0 €	0 €
	2.1	1 ^{re} année											
	2.2												
	2.3												
	2.4												
	2.5												
	2.6												
	2.7	2 ^{de} année											
	2.8												
	2.9												
	2.10												
	2.11												
2.12													
3 – Soutien documentaire, publications et mise en ligne de contenus	3											0 €	0 €
	3.1	1 ^{re} année											
	3.2												
	3.3												
	3.4	2 ^{de} année											
	3.5												
4 – Matériels ou produits scientifiques et d'appui (hors équipement durable)	4											0 €	0 €
	4.1	1 ^{re} année											
	4.2												
	4.3												
	4.4	2 ^{de} année											
	4.5												
5 – Frais de gestion <i>7% au maximum de la totalité des crédits attribués</i>	5											0 €	0 €
	5.1	1 ^{re} année											
	5.2												
	5.3												
	5.4	2 ^{de} année											
	5.5												
5.6													

Total 1 ^{re} année	0 €
Total 2 ^{de} année	0 €
Total	0 €
Total Autre fin.	0 €

N.B. : Total général AUF ne peut dépasser 20000 €